

Toulouse, le 22 janvier 2013  
DCT/DA/GEIPAN

## COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

**ROUHE (25) 01.04.2009**

### 1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est contacté par le témoin par email le 5 octobre 2010, au sujet d'une observation de plusieurs lumières suivies de flammes observées le matin du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2009. Il fera parvenir le Questionnaire Terrestre (QT) complété le 14 octobre, soit plus d'un an et demi après l'observation. Il est le seul témoin de cette observation. Le GEIPAN n'a traité ce cas que fin 2012.

Le 4 décembre 2012, deux enquêteurs mandatés par le GEIPAN ont rendu visite au témoin pour recueillir d'avantage de précisions sur ce qu'il avait vu.

Grâce à ce récit, un enquêteur a réalisé une animation avec le logiciel Powerpoint pour modéliser en mouvement le phénomène. (Voir document « reconstitution observation ».)

### 2- DESCRIPTION DU CAS

Le matin du mercredi 1<sup>er</sup> avril, vers 6h45 le témoin prend son café à la fenêtre de son salon. Il fait encore noir, bien que 30 minutes avant le lever du soleil, le ciel est couvert d'épais nuages bas. Soudain, à trois secondes d'intervalle, le témoin aperçoit successivement trois disques blancs, d'une taille visuellement comparable à la Lune, traverser une déchirure triangulaire de cette couverture nuageuse selon une direction Ouest vers Est. Ces disques seront finalement suivis de flammes masquées par un rectangle noir. Le témoin se représente le phénomène comme une sorte de cylindre pourvu de "hublots".

Grâce à l'entretien avec le témoin, un enquêteur a réalisé une animation avec le logiciel Powerpoint pour modéliser en mouvement le phénomène. (Accessible en annexe.)

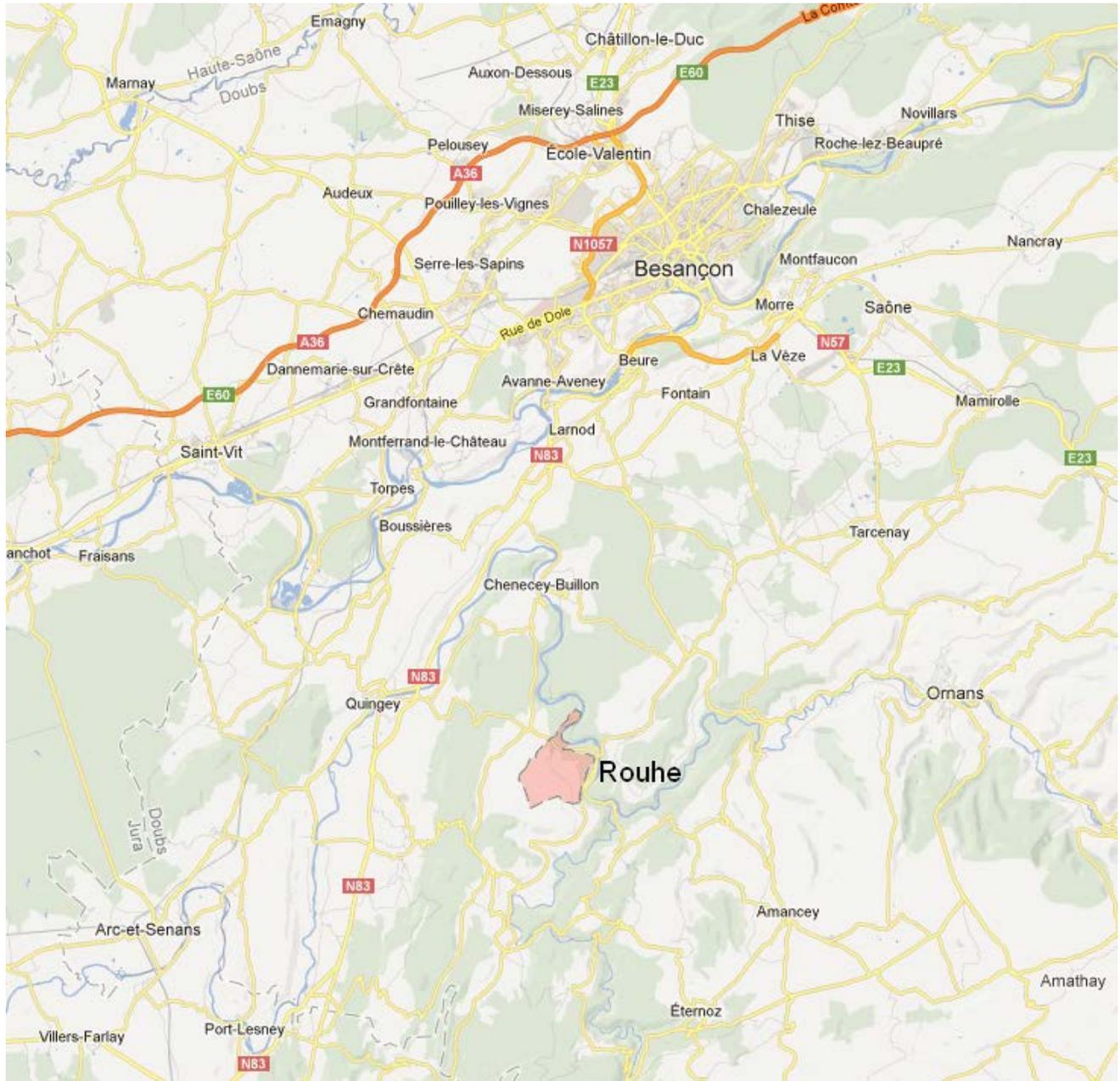
L'observation aura duré environ 20 secondes.

### 3- ANALYSE

#### 3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le témoin observe le phénomène depuis la fenêtre de sa résidence à Rouhe, département Doubs, à 18 Km au Sud – Sud Ouest de Besançon :

Carte annexe 1



Source : [Google Maps](https://www.google.com/maps)

A noter, la présence de deux infrastructures dans le champ visuel du témoin, une ferme, située à 340m, et un château à environ 2,5km. Ces deux éléments sont visible en regardant vers le sud. Les photographies de ces deux bâtiments sont présentées en annexe.

### 3.2 SITUATION METEO

La plus proche station active pour la date considérée est celle de l'aérodrome de Besançon-Thise, située à 16 Km au Nord Est du lieu d'observation.

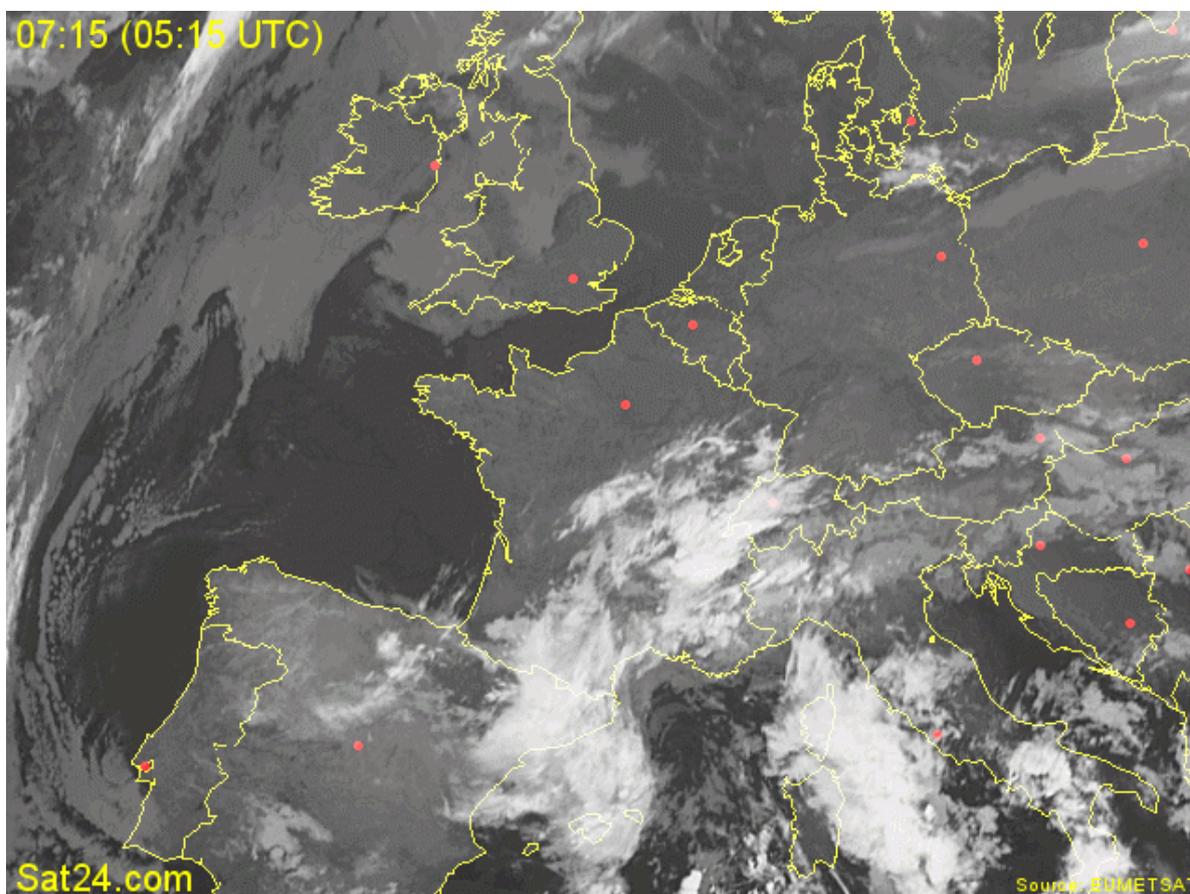
Annexe 2



Source : [infoclimat.fr](http://infoclimat.fr)

La nébulosité est absente des données de la station mais les photos satellites indiquent une relative nébulosité sur la Franche-Comté, le témoin confirmera cette information :

Annexe 3



### 3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin mentionne ne mentionne aucun repère astronomique (cause météo).

La Lune est couchée à cette heure (16,5° d'élévation sous l'horizon). (Annexe 4 source Stellarium).



La base [REFORME](#) ne fait état d'aucun bolide à cette date.

### 3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Le témoin ne mentionne aucun aéronef dans son témoignage.

Il est impossible de retrouver des données radar à cette date, les archives n'étant pas gardées plus de deux mois.

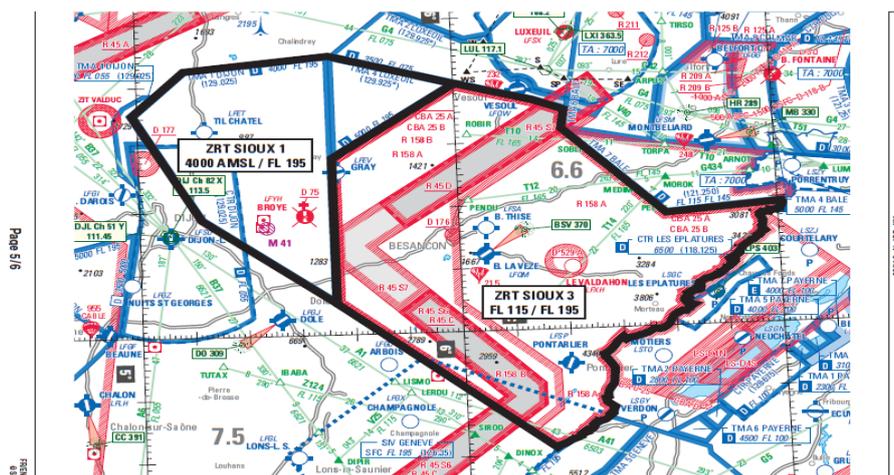
Après quelques recherches sur internet, un exercice impliquant des hélicoptères de combat et des forces spéciales se serait déroulé à partir du 6 avril dans le secteur de l'observation (Annexe 5> source Min.def ) et 6 (source SIA) :

Figure 5

The screenshot shows the website for the 'Exercice Sioux' at Luxeuil-les-Bains. The page is in French and features the following elements:

- Header:** 'Armée de l'Air' logo and navigation menu (AGENDA, MÉDIATHÈQUE, SALLE DE PRESSE, CONTACT, RECHERCHE).
- Navigation:** 'Actualités', 'Ministère', 'Présentation', 'Missions', 'Activités', 'Technologies', 'Défis', 'Histoire', 'Salle de presse'.
- Section:** 'Brèves-Migration' with the title 'Exercice "Sioux" à Luxeuil-les-Bains'.
- Text:**
  - Mise à jour : 12/10/2010 19:28
  - Afin de préparer les aviateurs aux conditions de combat spécifiques au théâtre afghan, l'exercice "Sioux" est organisé, du 6 au 10 avril 2009, sur la base aérienne de Luxeuil-les-Bains.
  - Les missions menées lors de l'exercice reflètent la réalité du théâtre d'opérations en Afghanistan. Au programme : progression des commandos de l'air composant les troupes au sol, appui aérien d'hélicoptères et d'avions désignés pour se relayer sur des actions de bombardement et de protection de convois, guidage des avions par les commandos de l'air ou encore, sorties de jour et de nuit. Des missions d'aérocordage complètent l'entraînement au profit des commandos.
  - Les équipages des hélicoptères EC 725 Caracal et Puma de Cazaux, ainsi que les commandos parachutistes de l'air n°20 de Dijon ont été mobilisés pour participer à l'exercice. Rafale de Saint-Dizier, Mirage 2000-5 de Dijon et Mirage 2000 N de Luxeuil complètent le dispositif aérien, tandis qu'au sol, des commandos de l'escadron de défense sol-air de Luxeuil mettent en oeuvre des systèmes de défense sol-air et ceux de l'escadron de protection jouent le rôle des "ennemis" sur le terrain. Un avion radar E3F assure, quant à lui, le contrôle aérien de quelques missions.
- Footer:** 'Sources : Sirpa Air', 'Précédent', 'Suivant', and 'Accès direct'.

Figure 6



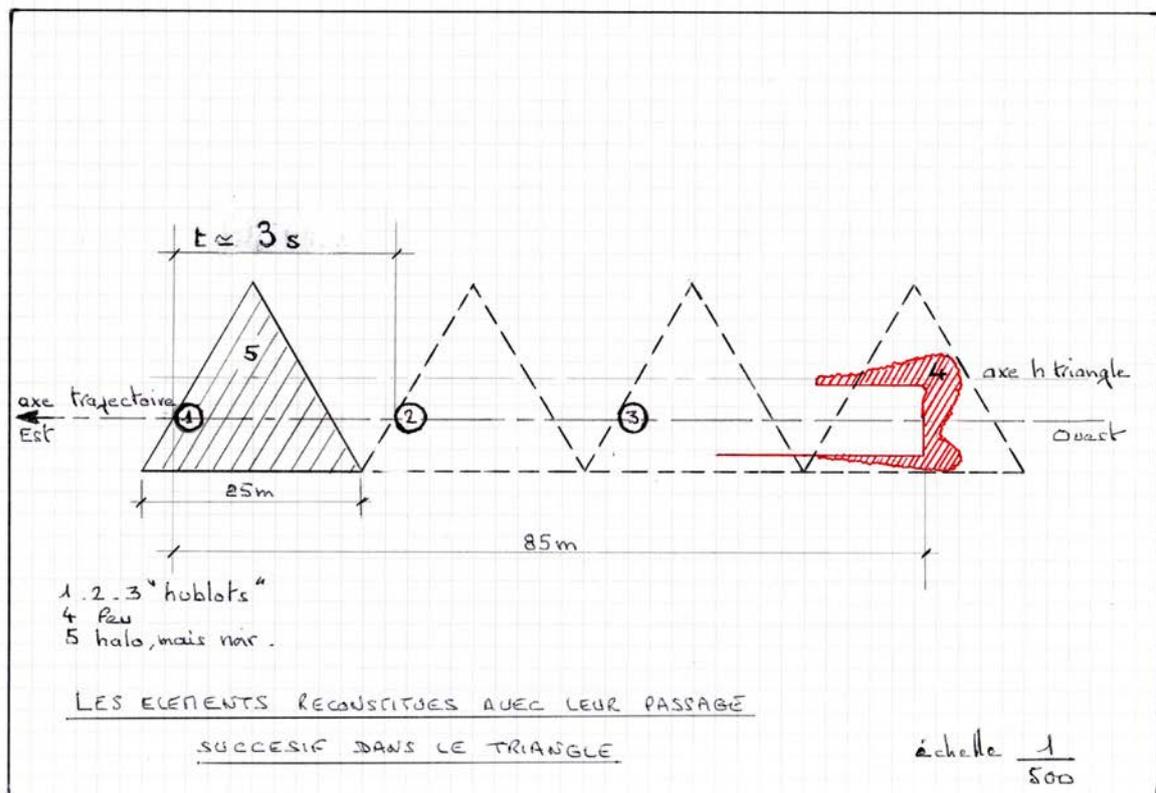
Le 21/11/12 l'enquêteur du GEIPAN est allé recueillir plus d'informations auprès du camp militaire de Valdahon, après vérification **il semblerait que le 4e RHC se soit entraîné le 30 mars dans la zone**, sans pour autant avoir plus d'informations sur leurs activités. On peut alors penser que l'ALAT a repéré le terrain avant l'exercice SIOUX et que des appareils étaient donc bien présents dans le secteur.

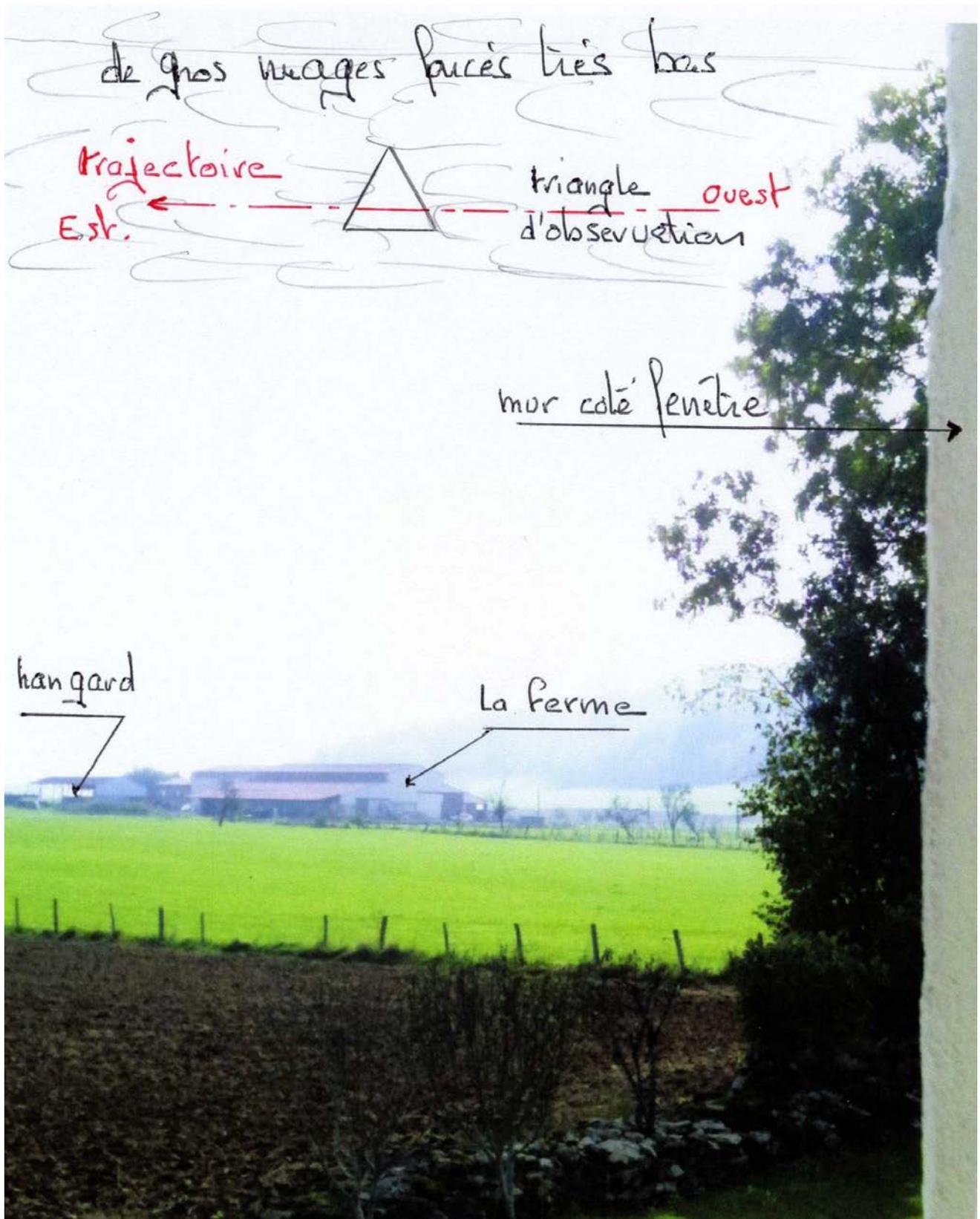
Du côté de la base de la sécurité civile, aucun vol n'est à répertorier à l'heure de l'observation

Au moment de l'écriture de ce rapport (début janvier) les courriers et mails envoyés au 1e RHC, 4e RHC et à l'AFIS de Besançon sont restés sans réponses, malgré les relances.

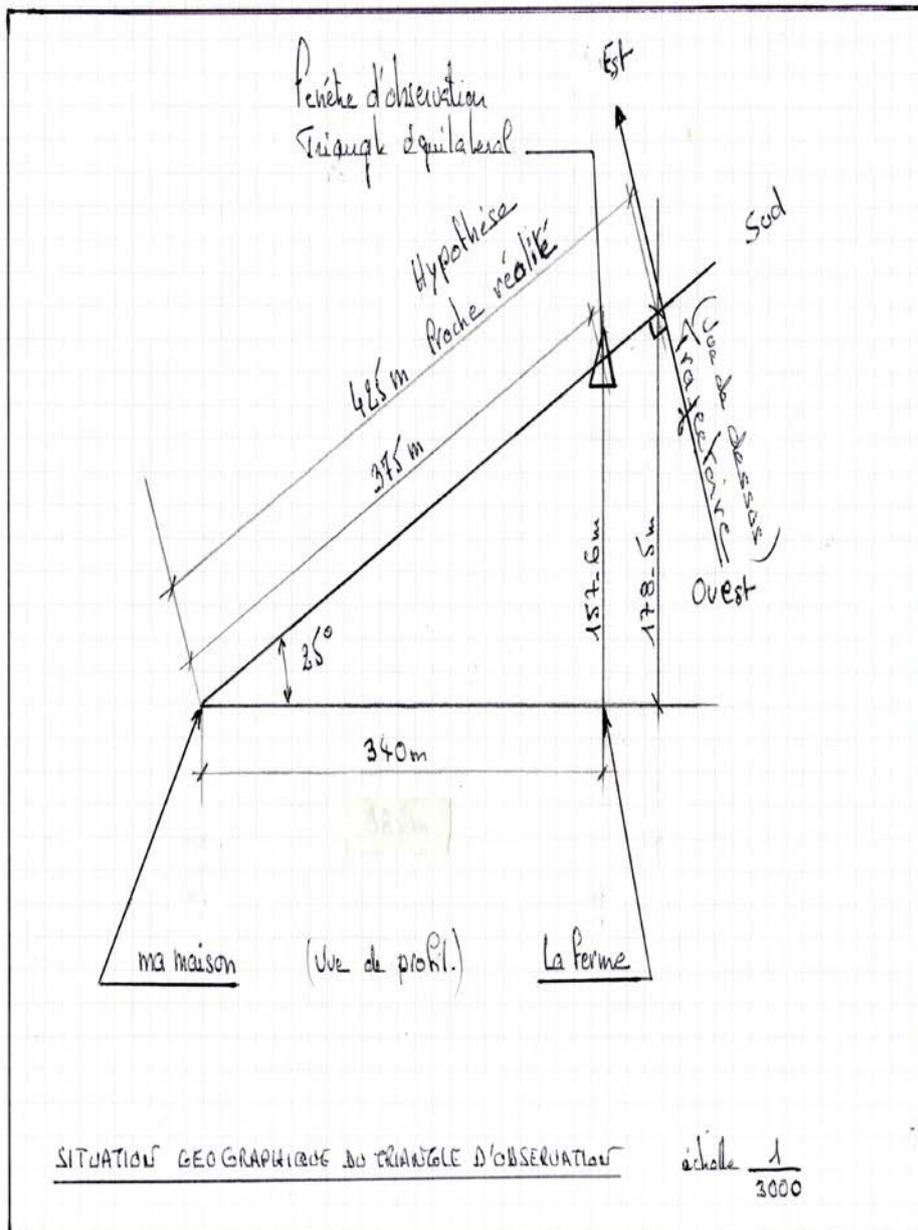
### 3.5 RECONSTITUTION

Le témoin a produit plusieurs illustrations de son observation :





Le triangle en question est la trouée à travers les nuages.



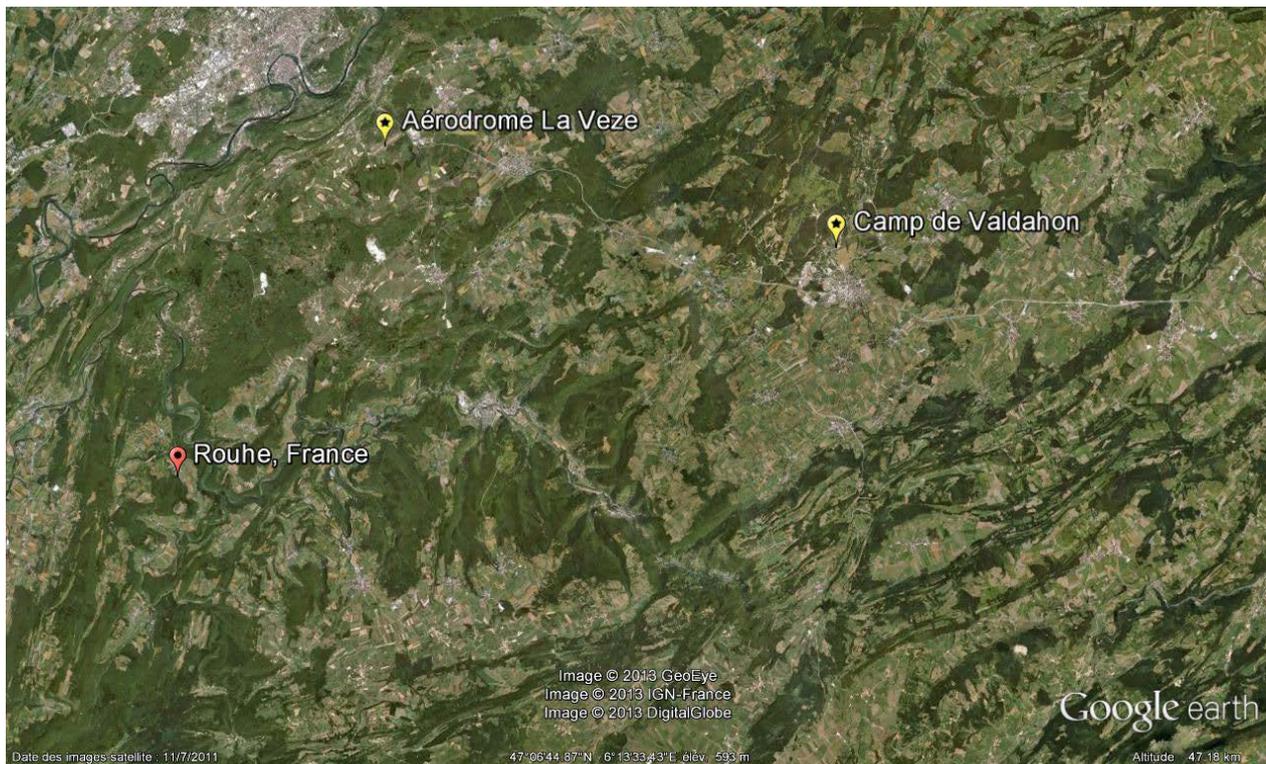


<http://maps.google.fr/?ie=UTF8&ll=47.082368,5.96563&spn=0.005004,0.009506&t=...> 13/10/2010

*A noter l'inversion EST-OUEST sur la carte du*

*témoïn.*

Si le phénomène s'est effectivement déplacé globalement vers l'est – nord est, deux éléments intéressants sont à noter, nous avons l'aérodrome de la Vèze à une distance à vol d'oiseau de 16km et le camp militaire de Valdahon à environ 30km.



## 4- HYPOTHESES

- Aéronautique : ballon,

Un train de ballons aurait pu expliquer partiellement l'observation, mais la direction du vent ne cadre pas avec la direction suivie par le phénomène (vent du Nord Est, trajectoire vers l'Est).

- Hélicoptères : Une formation d'hélicoptères pourrait aussi expliquer l'observation, en effet, si les appareils ont activé un projecteur, ce qui est possible pour se signaler dans le brouillard, la nébulosité a peut-être atténué l'effet éblouissant, rendant la lumière plus douce. L'«ouverture très claire» mentionnée par le témoin pourrait être une perturbation liée au mouvement des pales des hélicoptères, déchirant alors les nuages, ce qui aurait permis au témoin de voir plus de lumière. La forte nébulosité aurait aussi pu contribuer à atténuer le bruit.

- Atmosphérique : bolide (météoroïdes, débris spatiaux)

Une hypothèse reste la rentrée atmosphérique d'un objet spatial brisé en multiples fragments. En effet, les témoins qui observent ces phénomènes ont souvent tendance à relier entre eux des éléments qui ne le sont pas (ou plus); c'est un biais cognitif courant dans les cas d'observations car ces phénomènes restent rares et l'on peut difficilement s'y exercer.

Néanmoins l'aspect de chaque point lumineux n'est pas conforme aux rentrées atmosphériques, à moins d'imaginer une large diffusion derrière une couche de nuages.

*Nota : Les météoroïdes se déplacent dans le ciel beaucoup plus rapidement (quelques secondes à peine sauf exception)*

- Réfraction lumineuse :

Cette hypothèse peut s'envisager car la ferme située dans l'axe de l'observation commence ses activités tôt le matin (vers 07 :00 ) On peut alors imaginer que des phares puissants d'engin agricole, ou l'éclairage dans le bâtiment ait pu produire une réfraction sur les nuages bas, à la manière d'un laser de discothèque.

## 5- CONCLUSION

L'étrangeté de cas est difficile à évaluer compte tenu de la description particulière du phénomène observé.

Sa consistance reste faible en l'absence de recoupements et de témoignages indépendants.

Néanmoins, la zone d'observation se situant dans un couloir aérien militaire très fréquenté, l'hypothèse d'aéronefs militaires est probable mais certains éléments restent difficiles à expliquer (absence totale de bruit, fine ligne rouge derrière le phénomène) Malheureusement le manque de données disponibles après 3 ans concernant une éventuelle activité ne permet pas de conclure avec certitude cette piste.

**Ce cas est classé C faute de témoignages indépendants et de recoupements.**

ANNEXE  
**COMPTE RENDU D'ENTRETIEN**  
Entre le témoin et les enquêteurs du GEIPAN

**Mardi 4 décembre 2012**

Nous arrivons à 14h00 chez le témoin qui nous attend, toujours à sa fenêtre, l'accueil est chaleureux. A noter qu'il est seul chez lui, d'ailleurs il nous confirmera plus tard qu'il vit seul et que cela est un choix volontaire.

Un enquêteur lui explique alors que l'entretien va se dérouler en deux phases, une première où il sera invité à parler de façon libre de son observation puis de revenir en détail sur certains points, avec quelques questions. Dans la seconde, le témoin pourra parler des autres observations qu'il a effectuées.

Le témoin nous décrit donc le phénomène, qui pour lui n'est pas d'origine humaine, il emploiera l'expression « ces gens » pour qualifier l'intelligence qui contrôlerait ce qu'il a vu.

Après un récit d'environ 15 minutes, nous nous dirigeons vers le lieu exact de l'observation (la fenêtre située dans le salon).

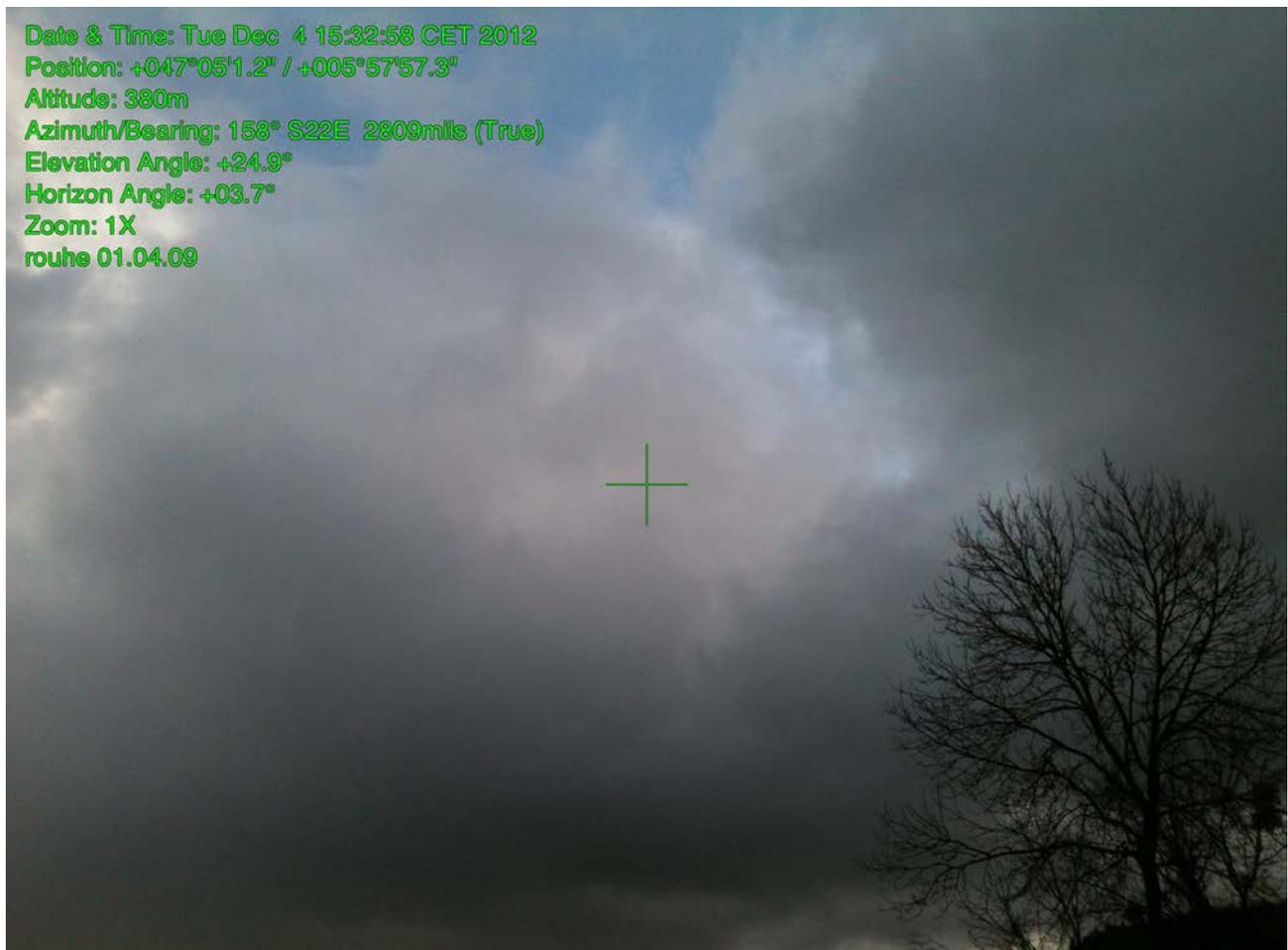
Le témoin nous montre alors la direction exacte du phénomène. Nous avons dans le champ de vision deux éléments non naturels pouvant émettre de la lumière : La ferme (fig 1) et le château (fig 2).

En utilisant l'application pour iphone THEODOLITE, un enquêteur demande au témoin de bien vouloir pointer la zone de l'observation du phénomène et de réaliser une photographie (annexe 3), un enquêteur fera estimer la taille du phénomène avec le film transparent montrant un cercle noir de différents diamètres.

Nous retournons ensuite à table où l'entretien se termine après environ 1h20 de récit et questions sur le cas proprement dit du 01/04/2009.

Nous parlerons ensuite pendant encore un moment des autres observations que le témoin a faites directement ou dont il a entendu parler depuis cette maison. (7 au total). Pour le témoin, il se pourrait que toutes ces observations soient liées.

Nous partons de chez le témoin aux alentours de 17h50,

*Figure 1**Figure 2 :**Figure 3 :*

*Et enfin, une photo globale de l'environnement*

